



Oui, je fais un don pour aider à la restauration  
des tableaux de Saint-Pavace

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de : «

Fondation du Patrimoine - Tableaux de Saint-Pavace ».

et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde  
du patrimoine pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de.....euros et je bénéficie d'une économie d'impôt  
pour l'année 2013.

**Pour les particuliers**, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de  
20% du revenu imposable. **Exemple : Un don de 100 € = 66 €  
d'économie d'impôt.**

- **OU** de l'Impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite  
de 50.000 €. (cette limite est atteinte lorsque le don est de  
66.666€). **Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.**

**Pour les entreprises**, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite  
de 5% du chiffre d'affaires. **Exemple : Un don de 500 € = 300 €  
d'économie d'impôt.**

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de  
joindre à votre déclaration d'impôt.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

de l'Impôt sur le revenu **OU**  de l'Impôt sur la Fortune **OU**   
de l'Impôt sur les Sociétés

NOM ou SOCIÉTÉ : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date et signature

*Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font  
l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la  
Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez  
décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez  
pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don,  
veuillez cocher la case ci-contre* .

*En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous  
bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous  
concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous  
souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous  
concernant, veuillez-vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.*

*La Fondation du Patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de  
sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.*

*La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi  
recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des  
dons reçus en paiement de l'Impôt sur la Fortune et à 3% du montant des autres  
dons.*

-----  
Coupon réponse à renvoyer à :

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation de la Sarthe

6 bis rue des Arènes - BP 92331

49023 ANGERS Cedex 2

Tél : 02 41 19 77 39

Mail : sarthemayenne@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org